

LES LIGNAGES DE BRUXELLES

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES
a.s.h.l.

1963 — 2^e Année Prix au numéro : 15 frs — Abonnement annuel : 75 frs N^{os} 11 et 12
Compte Chèque Postal 605.17 Association des Lignages

Siège social : Maison de Bellone — Bruxelles.
Secrétariat et Trésorerie : 23, Chemin d'Hoogvorst — Tervuren.
Secrétariat et rédaction du Bulletin : 65, Chaussée de Malines — Sterrebeek.

Liste extraite du livre de Désiré van der Meulen (suite)

LIGNAGE DE 'S LEEUWS

AELST (VAN).

Imbert se trouvait au lignage en 1482.

ARMSTORFF (D')

Messire Adrien, admis en 1626.

Messire Pierre, admis en 1626.

Messire Balthasar, admis le 13 juin 1631.

Messire Pierre-Josse, admis en 1655.

Messire Philippe-Jean, admis en 1659.

BERONAIGE (DE). Voir de Bernaige.

Messire Maximilien, seigneur de Goycke, admis le 13 juin 1580.

Messire René, seigneur de Crainhem, admis le 14 juin 1604.

BERCHEM (VAN).

Pierre Jean, déclaré admissible.

BERLO (DE)

Le Baron Winand, seigneur de Nieuwenhove, admis le 13 juin 1650.

Le Baron Melchior, admis le 13 juin 1652.

BERNAIGE (VAN).

M^r Jean se trouvait au lignage en 1483.

Pierre, admis le 13 juin 1505.

Ingelbert, seigneur de Crainhem, admis le 13 juin 1528.

Le chevalier Jean, seigneur de Percke, admis le 13 juin 1562.

BOIS (DU), dit *van den Bossche*.

Messire Guillaume-Dominique-François, seigneur de Wegerwalle, admis en 1726.

BOOT et BOOTE.

Jean (BOOTE) se trouvait au lignage en 1482.

Messire Charles (BOOTE), admis le 13 juin 1636.

Messire Henri (BOOTE), seigneur de Velthem, admis le 13 juin 1659.

Messire Marc-Emmanuel (BOOTE), admis le 13 juin 1662.

Messire Henri-François (BOOT) se trouvait au lignage en 1696.

Messire Florent-François (BOOT), seigneur de Sombeke, admis en 1711.

Messire Charles-François (BOOTE), seigneur de Velthem, admis en 1717.

Messire Gaspard-Joseph (BOOT), seigneur de Sombeke, Londerzeel, etc., admis en 1738.

BORGNIVAL (DE)

Hubert faisait partie du lignage en 1501 - 5 et 6.

BORCHOVEN (VAN).

Jean, admis le 15 avril 1487.

BOURGEOIS (DE).

M^r et Maître Emmanuel, admis le 13 juin 1615.

BRECHT (VAN).
 Jacques, admis le 13 juin 1491.
 Jean, seigneur de Dieghem, admis en 1520.
 Charles, seigneur de Dieghem, admis en 1554.

BRUXELLES (DE).
 Messire Jean, admis le 13 juin 1586.

CANTERE (DE).
 Jean se trouvait au lignage en 1482.
 Michel s'y trouvait en 1483.

CHARLES.
 Messire Bernard Streignaert, dit Charles, seigneur d'Ulleberghe, admis le 13 juin 1586.

COENEN.
 F. fut déclaré être admissible au lignage en 1775.
 Joseph-Louis fut déclaré y être admissible en 1792.

COMTE (LE), dit d'Orville.
 Messire Charles-François, admis le 13 juin 1682.
 Messire Jean-Ignace, admis le 13 juin 1682.

CORTE (DE).
 Messire Philippe-Ignace, seigneur d'Oostkerke et de Zierlant, admis le 13 juin 1656.

COUTEREAU (DE).
 Messire Jean, Baron de Jauche, admis le 13 juin 1602.
 Messire Charles-Philippe, père du seigneur de Clabecq, admis le 13 juin 1676.
 Messire Charles-Philippe, seigneur de Clabecq, admis le 13 juin 1688.

CRAESBEKE (VAN).
 Messire Jean-Jacques fut déclaré être admissible au lignage le 12 mars 1627.

DESCHAMPS.
 Messire Jean-Joseph, admis en 1723.

DIEDEGHEM (VAN).
 Corneille se trouvait au lignage en 1482.

DONGELBERGHE (DE).
 Jean, admis en 1563.
 Messire Jacques, admis en 1574.
 Messire Philippe, admis le 27 mars 1578.
 Henri, seigneur d'Herlaer, admis le 27 mars 1578.
 Le Chevalier François, seigneur d'Herlaer et Zillebeke, admis le 13 juin 1613.

Messire Philippe, admis le 13 juin 1614.
 Messire Henri Charles, baron de Réves, admis le 13 juin 1615.
 Messire Jacques-Philippe, baron et seigneur de Schavenberghe, en faisait partie dans les années 1642 et suivantes.
 Messire Henri, admis le 13 juin 1649.
 Charles, vicomte de Zillebeke, admis en 1649.
 Charles-Robert, baron de Corbeke, admis en 1681, le 13 mai.
 Messire Jean-Baptiste-Charles-Michel, baron de Corbeke, admis en 1726.

GAUCHERET.
 François, prêtre, fut déclaré être admissible au lignage, le 13 juin 1751.

GAVRE (DE).
 Messire Antoine, admis le 14 juin 1601.

GREZ (DE).
 Messire Jacques, admis en 1736.
 Messire Martin-Charles-Joseph, admis le 29 février 1745.

HAPPART.
 Jérôme, admis en 1667.
 Charles-André, admis en 1667.
 Messire Albert, admis en 1687.
 Messire Antoine, admis en 1700.
 Messire Jean-Antoine, admis en 1741.
 Messire Adrien-Philippe, admis en 1741.
 Messire François-Joseph-Gabriel, admis en 1749.
 Messire Josse, admis en 1771.

HERTOGHE (DE).
 Louis faisait partie du lignage en 1482.

HERZELLES (DE).
 Messire Guillaume-Philippe, seigneur du Sart, admis le 7 février 1667.
 Messire Jean-Baptiste, admis le 13 juin 1669.
 Messire Ferdinand, admis le 13 juin 1670.

HINCKAERT.
 Messire Charles, admis le 13 juin 1586.

HUJOEL.
 Messire Jean, admis le 14 juin 1591.
 Messire Jean, admis le 13 juin 1609.

HULIN.

Ferdinand fut déclaré être admissible au lignage en 1730.

KINT (T').

François, curé de Santberghe.

Jean.

Henri-Joseph.

Joseph, curé à Grammont, tous quatre enfants de François et de Anne-Catherine de Backer, furent déclarés être admissibles au lignage le 13 juin 1746.

LAUNAY (DE).

Messire Pierre-Albert, admis le 13 juin 1666.

Messire Pierre-Albert, seigneur de Droissel, père du susdit, fut admis le 19 avril 1667.

Jean-Louis, admis le 19 avril 1667.

Jean, seigneur de Montigny, admis le 19 avril 1667.

LAURETTEN (VAN).

Messire Balthasar, admis le 13 juin 1588.

Messire Gaspard, admis le 13 juin 1611.

Messire Pierre, admis le 13 juin 1616.

LEENHEER (DE).

Henri-Joseph-Charles, admis le 13 juin 1776.

LINCKEBEKE (VAN).

Jean, admis le 13 juin 1494.

LOCQUENGHEN (DE).

Le Chevalier Jean, seigneur de Berchem, Melsbroeck, Koekelbergh, fut admis le 13 juin 1544.

Messire Antoine, seigneur de Melsbroeck, fut admis le 13 juin 1588.

Charles, seigneur de Melsbroeck, admis le 13 juin 1621.

Messire Jean-Christien, admis le 13 juin 1635.

Messire Jean-Philibert, admis le 16 mai 1650.

Messire Guillaume, admis en 1664.

Jean-François, admis le 13 juin 1689.

Messire Guillaume, seigneur de Hoelede, admis en 1724.

Messire Jacques-Joseph, admis en 1738.

Messire Henri-Ferdinand-Joseph, admis en 1760.

MADOETS.

Henri, admis le 13 juin 1588.

Jacques, seigneur de Bernonsart, admis en 1682.

MALE (VAN).

Messire Ferdinand-André fut déclaré être admissible au lignage en 1731.

MALHAUT (DE) ou MALIHAUT (DE).

Messire Louis, admis en 1581.

MAN (DE).

Charles-Joseph-Ghislain, seigneur de Walcourt et des deux Lennicke, admis en 1774.

MARMOL (DEL).

Théodore-Jean-Laurent, admis en 1742.

Gabriël-Charles-Joseph, admis en 1751.

Ferdinand-Charles-Joseph, admis en 1778.

Joseph-Charles-Louis, admis en 1782.

MEERBEKE (VAN).

Maître Philippe se trouvait au lignage en 1482.

MEEREN (VAN DER).

M^r Henri se trouvait au lignage en 1483.

M^r Jean s'y trouvait en 1483.

Conrad, admis le 13 juin 1505.

Philippe, admis en 1536.

Henri comparut pour la première fois au lignage en 1566.

Messire Paul, admis le 13 juin 1576.

MEURTERE (VAN).

Guillaume, admis le 26 janvier 1651.

MONS (VAN).

Henri se trouvait au lignage en 1482.

M^r Jean s'y trouvait en 1483.

Guillaume, admis le 11 juillet 1488.

NIEUWENHOVE (VAN)

Philippe se trouvait au lignage en 1482.

NOOT (VAN DER).

Antoine, admis le 13 juin 1495.

Philippe, admis en 1538.

Antoine, admis en 1550.

Messire Matthieu, admis en 1554.

Messire Adrien comparut pour la première fois en 1564.

Gaspard comparut pour la première fois en 1564.

Messire Jérôme, admis le 13 juin 1590.

Messire Jean, admis en 1595.

OLMEN (D').
Joseph-Matthieu-Hyacinthe,
Comte de Saint-Remy, admis
en 1747.
Ferdinand-Joseph-Ghislain,
Comte de Saint-Remy, admis
en 1779.

OPHEM (VAN).
Messire Pierre, admis le 27 mars
1578.

ORLAY (VAN).
Jean se trouvait au lignage en 1482.

OUDAERT.
Messire Alexandre-André, admis le
19 avril 1667.

PAPE (DE).
Messire Léon-Joseph, admis en
1714.

PEDE (VAN).
Arnold se trouvait au lignage en
1482.

PIPENPOY.
Messire Piere comparut pour la
première fois au lignage en 1567.

PRINCE (DE).
Maximilien, admis le 13 juin 1621.
Conrad, admis le 13 juin 1624.
Charles, admis le 13 juin 1624.
Messire Antoine, admis le 13 juin
1625.
François, admis en 1630.
Messire Matthieu, admis le 13 juin
1633.
Guillaume-Conrad, admis en 1659.

PROVINS (DE).
Pierre, admis en 1686.
Pierre-François-Joseph, admis en
1723.
Messire Georges-Théodore, admis
en 1723.

RAES.
Pierre, admis le 12 janvier 1668.
Arnold, admis le 12 janvier 1668.

RAMPAERT.
Jacques se trouvait au lignage en
1482.
Arnould s'y trouvait en 1483.

RAPPOY (DU).
M^r et Maître Robert, admis le 13
juin 1704.

RAVESCHOT (VAN).
Corneille, admis le 13 juin 1508.

REDINGHEN (VAN).
Wauthier se trouvait au lignage en
1482.
Antoine s'y trouvait en 1483.

ROBBERTIX.
M^r François-Edouard, chanoine de
S^{te}-Waudru à Mons et chapelain
de la Chapelle royale de S. A.
le duc de Bavière, fut admis le
23 juillet 1695.

ROBYNS.
Martin-Marie-Joseph, admis en
1782.

ROGGE.
M^r et Maître Godefroid, admis le
13 juin 1669.

ROL.
Joseph-François-Marie-Ghislain,
admis en 1792.

SAGERMANS.
Michel-Joseph, admis en 1791.

SCHETZ DE GROBBENDONCK.
Messire Lancelot, admis le 13 juin
1587.

SERRAETS ('T).
Jean, admis en 1510.
Maître Pierre comparut pour la
première fois au lignage en 1559.

SPIRA (DE).
Sébastien, admis le 27 mars 1578.
M^r Nicolas, admis le 13 juin 1583.
Bernard, admis le 14 juin 1591.
Messire Bernard, fils de Nicolas ci-
dessus, admis le 13 juin 1619.

STEELANT (DE).
Louis-Joseph, baron de Perck,
admis en 1719.
Messire Charles-Benoit, seigneur de
Berg, admis en 1736.
M^r Frédéric-Jean-Joseph, admis le
13 juin 1742.

STEGHEN (VAN DER).
Messire Philippe, admis le 13 juin
1615.

STRADIO.
Messire Henri, seigneur de Malè-
vre, admis le 13 juin 1528.
Messire Jean comparut pour la pre-
mière fois en 1555.

STRAETMANS.
Jérôme-François, admis le 13 juin
1685.

TAILLY (DE).
Messire Martin, admis en 1626.

THONYS.
Jean, admis le 11 juillet 1488.

TORRE (VAN DEN).
Lion, faisait partie du lignage en
1482.

TURCK (DE).

Ambroise-Joseph-Népomucène-Antoine, admis le 30 mai 1776.

TYMPLE (VAN DEN).

Le chevalier Charles, seigneur de grand Bigard, fut admis le 13 juin 1562.

Messire Charles, admis le 13 juin 1605.

URSEL (VAN).

Messire Louis, admis le 13 juin 1681.

Jean-Baptiste, prêtre, admis en 1700.

Messire Louis, admis en 1717.

VARICK (DE).

Philippe-Adrien, Vicomte de Bruxelles, Baron de Saint-Lambert et de Libersart, Seigneur de Huy-singhen, Eysinghen, Boondaël, Liberchies, etc., admis le 13 juin 1717.

VAME (DE).

Messire Antoine, admis le 14 juin 1601.

VORST (VAN DER)

Le chevalier Engelbert, admis le 13 juin 1534.

Messire Jean, seigneur de Loonbeke, admis le 13 juin 1562.

Messire Josse comparut pour la première fois au lignage en 1567.

WERVE (VAN DE).

Gommaire faisait partie du lignage en 1511 et suivantes.

François, admis en 1519.

Josse faisait partie du lignage en 1534.

Louis en 1535 en faisait partie.

Gommaire, admis en 1555.

Pierre en faisait partie en 1557 et suivantes.

ZEEBROECK (VAN).

Maitre Gilles faisait partie du lignage en 1482.

Jean également.

ZINNICK (VAN).

Messire François, seigneur de Koe-kelberghe, admis le 29 mai 1626.

Messire François, fils du susdit, admis le 13 juin 1626.

Adrien, admis le 29 mai 1626.

Guillaume, admis en 1626.

Guillaume, fils d'Adrien, admis en 1629.

Albert, admis le 13 juin 1640.

Messire Alexandre, admis le 7 juin 1643.

Louis, capitaine au service de S.M., admis le 7 mai 1643.

Messire Nicolas, admis le 13 juin 1668.

1 Après sa mort cette admission fut déclarée nulle par les sept lignages.

LIGNAGE DE SWEERTS

ANTWERPEN (VAN).

Jean-Baptiste, admis en 1770.

ARCKEL (VAN).

Gérard, admis en 1684.

AUVRAY.

Michel, admis en 1752.

BACON.

Nicolas-Joseph, admis en 1771.

BALCHT (VAN DER).

Jean se trouvait au lignage en 1480.

Jean, admis en 1513.

Philippe, admis en 1534.

BARBANSON.

Jean-Baptiste, admis en 1786.

BAREN (VAN DER)

Josse, admis en 1577.

BAUDRY.

Jérôme, admis en 1598.

BEERTHEM (VAN).

Jean se trouvait au lignage en 1480.

Maître Philippe, admis le 13 juin 1586.

BELLINGEN (VAN).

Joseph-Marie-Antoine-Augustin, admis en 1761.

François-Marie-Augustin, admis en 1761.

Jacques-Louis, admis en 1792.

BERCKEL (VAN).
 Jean-François, admis en 1663.

BERNARD DE FAUCONVAL.
 Charles-François-Joseph-Antoine-Marie, admis en 1774.
 Augustin-Antoine-Joseph, admis en 1794.

BEUF (LE).
 Messire François, admis en 1675.

BEYDAELS.
 Jean-Baptiste, admis en 1670.
 Ripert, prêtre, admis en 1708.
 Jean-Baptiste-Ripert, admis en 1746.
 Charles-Jean, admis en 1769.
 Jean-Charles, admis en 1769.
 François-Marie, admis en 1770.

BLOCQUEAU.
 Boniface-Gaspard-Joseph, admis en 1780.

BOONAERT.
 Messire Chrétien, admis en 1610.

BOOTE.
 Jérôme, seigneur de Wesenbeke, admis en 1559.
 M^r et Maître Jean, admis en 1561.
 Lancelot, admis en 1586.
 Jean-Baptiste, admis en 1600.

BORREMANS.
 Laurent-Henri, admis en 1696.
 Humbert-Guillaume, admis en 1734.

BRIMEN (DE).
 Georges, admis en 1644.

BRUGGEN (VAN DER).
 Jean, absent du lignage en 1480.

BUYSEGHEM (VAN), dit Buys.
 Jacques, admis en 1481.

CARILOO (VAN).
 Wauthier se trouvait au lignage en 1480.

CHRYSTYNEN (VAN).
 Messire Jean-Philippe, seigneur de Bueken, admis en 1687.

CLAESSENS.
 François-Joseph, admis en 1738.
 Jean-Baptiste-Joseph-Emmanuel, admis en 1767.

CLERC (LE).
 Jean, admis en 1755.

CLOEPS.
 S^r et Maître Frédéric, admis en 1662.

CLUTINCK.
 Jean faisait en 1407 partie des lignages.

COENE.
 Henri-Antoine, admis en 1661.

COREMANS.
 Philippe-Jean-Henri, admis en 1761.
 Everard-Joseph-Henri, admis en 1761.

COTTHEM (VAN).
 Jean se trouvait au lignage en 1480.
 Guillaume était absent du lignage en 1480.
 Jean, dit *Van den Bergh*, admis en 1487.
 Jean, admis le 13 juin 1504.
 Guillaume, admis en 1523.
 Antoine, admis en 1615.

CRUYCE (VAN DEN).
 Le Chevalier François, admis en 1611.
 Melchior-François, admis en 1651.

CUTSHEM (VAN).
 Pierre, admis en 1749.

DECKER (DE), dit van Walthorn.
 Messire Conrad-Aquila, admis en 1661.
 Messire Jean-Baptiste-Aurèle, admis le 13 juin 1681.

DEYNUM (VAN).
 Jean-Charles, admis en 1681.
 N....., admis le 13 juin 1711.

DIERTYNS.
 M^r et Maître Bernard, admis en 1623.
 Jean-Baptiste, admis en 1658.
 François, admis en 1659.

DUCQ (LE).
 Jean-Baptiste, admis en 1669.

DUSSEN (VAN DER).
 Lybrecht, seigneur de Bornival, admis en 1561.
 Le chevalier Guillaume, seigneur de Coelen, admis en 1593.
 Messire Eugène-François, admis le 13 juin 1715.
 Pierre-Charles-Joseph, admis en 1728. Il fut seigneur de Kestergat.

EE (VAN DER).
 Jean, seigneur de Herent, admis en 1589.
 Messire Jean, admis en 1605.

ECHOUTE (VAN).
 Josse, admis en 1487.

EESBEKE (VAN)
 dit *van der Haeghen*.
 Georges-Ignace, admis en 1661.

ERPE (VAN).
 Jean, admis en 1482.

ESSELEN (VAN).
Jean était absent du lignage en 1480.

EYCK (VAN).
Jean, admis en 1637.
Philippe, admis en 1640.
Cornelle, admis en 1666.
Ernest, admis en 1667.
Messire Henri fut admis en 1675.
Messire Jean-Baptiste fut admis en 1675.

FARISEAU.
Jean-Joseph, admis en 1737.
Martin-Joseph, admis en 1742.

FEBURE (LE).
Guillaume-Albert, admis en 1670.
Henri, admis en 1679.
Marc, admis en 1684.
Jean-Egide, admis en 1708.
Jacques-Joseph, admis en 1709.
Jean-Charles-Joseph, admis en 1710.
Philippe, admis en 1725.
Jean-Baptiste-Joseph-François-Xavier, admis en 1754.

FIERLANT (DE).
Ferdinand-François, admis en 1725.

FONTON DE LA SALLE.
Bertrand-Louis-Charles-Antoine, admis en 1774.

FRANCQUEN DE BOUCQUET.
Charles-Joseph-Emmanuel, admis en 1743.

FRANTZEN.
Charles-Léonard, admis en 1764.

GAUCHERET.
Jean-François, admis en 1751.
Henri, admis en 1758.
Pierre, admis en 1761.

GIELIS-HUJOEL.
Guillaume-François, admis en 1700.

GILLARD.
Jean-Ferdinand-Joseph, admis en 1782.
Adrien-Joseph, admis en 1782.

GLABBAS (DE).
Jean-Baptiste, admis en 1679.

GRAVE (VAN).
Messire Raes, admis en 1621.
Gisbert, admis en 1641.

GREZ (DE).
Jean-Baptiste, admis en 1661.
Messire Melchior, admis en 1689.

HAECK.
Adien-Joseph, admis en 1747.

HAEGHEN (VAN DER).
Maitre Guillaume, admis en 1636.
Maitre Henri, admis en 1636.
Messire Honoré, admis provisionnellement le 7 août 1686.

HAPPART.
Messire Philippe, admis en 1603.
Messire Philippe-Nicolas, seigneur d'Olmen, admis le 13 juin 1707.

HEETVELDE (VAN DEN).
Hughes se trouvait au lignage en 1480.
Jean, admis en 1484.
Bartholomé, admis en 1527.

HERCKENRODE (DE).
Pierre, admis le 23 juillet 1714.

HERT (VAN DER).
Antoine, admis en 1518.

HEYMANS.
Jean, admis en 1641.
Jean-Henri, admis en 1660.
Ignace, admis en 1662.
François, admis en 1670.
Jean-Ignace, admis en 1691.
Théodore, admis en 1716.

HOFMANS.
Messire Nicolas, admis en 1611.
Messire Jean, admis en 1636.

HONT (DE), dit *Batenborch*.
M^r Félix était absent du lignage en 1480.
Antoine, admis en 1486.

HORNE (VAN).
M^r et Maitre Jacques-François, admis en 1670.

HOUWAERT (DE ou VAN).
Jacques se trouvait au lignage en 1480.
Jean-Baptiste se trouvait au lignage en 1580.
Raphaël, admis en 1602.
Jean-Baptiste, admis en 1619.
Palamède, chevalier, admis en 1627.
Messire Jean-Baptiste, admis en 1630.

Jean-Baptiste-Palamède, admis en 1663.

HUYS.
Jean-Joseph, seigneur de Thy, admis en 1707.
Jean, seigneur de Thy, admis en 1737.
Philippe-Clériarde-Joseph, seigneur de Thy, admis en 1767.
Jean-Joseph, seigneur de Bois-St.-Jean, admis en 1767.

HUYSMAN.

Sébastien, admis en 1681.
Jacques-Henri, admis en 1685.
Sébastien-Antoine, admis en 1726.
Nicolas-Jean-Joseph, seigneur de la Mothe, admis en 1765.
Georges-Jérôme-Sébastien-Ghislain, seigneur de Belle, admis en 1765.
Jean-Emmanuel-Silvestre, seigneur d'Honzem, admis en 1765.
Chrétien-Henri-Joseph-Ghislain, seigneur d'Anneckroix, admis en 1765.
Léonard-François de Paule-Ghislain, seigneur de Neufcour, admis en 1765.

HARRA (DE).

Messire Philippe-Eugène, admis en 1660.

KEGEL (DE).

Henri, absent du lignage en 1480.
Josse, absent du lignage en 1480.

KERSBEKE (VAN).

Seigneur Jean, chevalier, se trouvait au lignage en 1457.

KESTERBEKE (VAN).

Arnould, se trouvait au lignage en 1480.

KINT (T').

François, curé de Santbergen, admis en 1746.
Henri, admis en 1746.
N..... prêtre et chanoine, admis en 1746.
Cornelle, admis en 1747.

LADOS (DE).

Albert-Joseph-Antoine, admis en 1763.

LAER (VAN).

Jean, admis en 1731.

LANNÉ.

Jean-Baptiste, admis en 1749.
François, admis en 1749.

LEEU (DE).

Jean-Baptiste, admis en 1668.
François-Melchior, admis en 1710.
Ignace-Marie, admis en 1711.
Jean-Marie, admis en 1718.
François-Charles-Joseph, admis en 1744.

MALE (VAN).

Egide-Albert, chevalier, seigneur de Stockel, admis en 1635.
Jean-Baptiste, prêtre, admis en 1669.
Messire Philibert-Hyacinthe, admis le 6 mars 1684.

Ferdinand-André, licencié-ès-loix, admis en 1731.

Jean-Joseph-Daniël, admis en 1764.
Louis-Joseph, admis en 1765.

MAILLY (DE).

Colard, seigneur de Rivieren, Stalle, etc., admis en 1495.

MARTINY.

M^r et Maître Gilles, admis le 13 juin 1586.
M^r et Maître Gilles, admis en 1604.
Messire Guillaume, admis en 1608.
Messire Philippe-Eugène, admis en 1645.

MAUROY DE MERVILLE.

Jean-François-Joseph, admis en ...

MELDERT (VAN).

Wauthier, admis en 1483.

MERSELLE (DE).

Messire Jean-Antoine, admis en 1661.

MESSEMACRE (DE).

Messire Philippe-Léonard, admis en 1687.
Messire Charles-Henri-Hyacinthe, admis en 1688.

MEULEN (VAN DER).

Jean-Joseph, admis en 1758.

MEURS (DE).

Jean-Baptiste, admis en 1684.

MIRE (LE).

Henri-Hyacinthe, admis en 1683.
Messire Dominique-Balthazar, admis en 1689.

MOSELMAN.

François, chanoine de la cathédrale de Malines, admis en 1748.
Hiéronyme, admis en 1751.
Louis, admis en 1752.

NEUCKER (VAN DEN).

Jean-Baptiste, admis en 1691.

NOOT (VAN DER).

Jacques, admis en 1718.
Nicolas-François, admis en 1718.
François-Joseph-Alexandre, admis en 1750.
Ferdinand-Antoine-François, seigneur de Vrechem, admis en 1757.
Henri-Charles-Nicolas, admis en 1757.
François-Liévin, S^r de Wannick, admis en 1783.

NYVERSEEL (VAN).

Guillaume, prêtre, admis en 1695.

OPHEM (VAN).
 Corneille se trouvait au lignage en 1406.

OUGOTH (D').
 Jacques, admis en 1589.

PAPE (DE).
 Philippe se trouvait au lignage en 1480.
 Guillaume était absent du lignage en 1480.
 Jean-Baptiste, admis en 1618.
 François, admis en 1637.
 Stephanien, admis en 1640.
 Jean, admis en 1681.
 Lambert-François, admis en 1681.
 Pierre-Jean, admis en 1688.

PEDE (VAN).
 M. et Maître Guillaume, admis en 1617.

PEETERS.
 Jacques, admis en 1652.

PERRE (VAN DEN).
 Jean, admis en 1608.
 Maître Adrien, admis en 1613.
 Messire Gaspard, admis en 1620.
 M^r Jean-Baptiste, admis en 1640.
 Messire Gaspard, admis en 1650.
 Messire Antoine, admis en 1650.

PIPENPOY.
 Eustache, admis en 1545.

POMEREAUX (DES).
 Messire Guillaume, seigneur d'Hove et d'Altena, admis en 1665.
 Messire Guillaume-François Thomas, dit *van Hove*, S^r d'Hove, admis en 1667.

POOT.
 François-Jean, admis en 1753.
 Clément-Jean, admis en 1784.
 François-Joseph Benoit, admis en 1790.

PUTTE (VAN DEN).
 Henri, admis en 1579.
 M^r et Maître Jean-Baptiste, admis en 1676.
 Gilles, admis en 1676.
 Henri-François, admis en 1679.

PUTTE (VAN OU DE).
 Le vicomte Jean-Baptiste, admis en 1708.
 Le vicomte Jacques-Joseph-Dominique, admis en 1738.
 Le vicomte Jean-Egide, admis en 1748.
 Le chevalier François-Balthazar-Nicolas, admis en 1751.

Charles-Hyacinthe-Robert, admis en 1786.
 Jean-Baptiste-Albert-Ghislain, admis en 1793.

REEST (VAN DER).
 Adrien, admis en 1599.
 M^r Marc, admis en 1613.
 Adrien, admis en 1650.
 Marc, admis en 1650.
 François, admis en 1650.
 Corneille, admis en 1650.
 Marc, admis en 1658.
 François, admis en 1661.

RICARD.
 Messire François-Ignace, admis en 1752.

ROBERT ou ROBBEERTS.
 M^r et Maître Jean, admis en 1603.
 M^r et Maître Nicolas, admis en 1633.

RODOUAN (DE).
 Messire Philippe, seigneur de Berleghem, etc., admis en 1588.

ROUCK (DE).
 Messire Maximilien, admis en 1618.

ROUSSEAU.
 François-Stéphanien, admis en 1755.

SAS (r').
 Pierre, admis en 1793.
 Louis-François, admis en 1793.

SILVIUS.
 Messire Philippe, admis en 1646.

SOMERGEM (VAN).
 Simon, admis en 1482.

SPOUT (VAN DER).
 M^r Bernard, chevalier, était absent du lignage en 1480.

SESTICH (VAN 'T).
 Philippe-Antoine, seigneur d'Ophem, admis en 1615.

SNELLINCX.
 François, admis en 1634.
 Nicolas, admis en 1649.

STALLE (VAN).
 Jean, admis en 1482.

STEENE (VAN DEN).
 Gilles, admis en 1504.

STEENHOUT (DE).
 Charles-Henri, admis en 1672.
 Messire Charles-Henri, admis le 13 juin 1693.
 Henri, seigneur de Waerbeke et Nieuwenhove, admis le 13 juin 1693.

Messire Augustin, licencié ès loix,
admis le 13 juin 1693.

STRUELENS.
Théodore, admis en 1752.

SWEERTS ou DE WEERT.
Roland Sweerts, admis en 1498.
Pierre de Weert, admis en 1509.
Roland Sweerts, admis en 1536.
Philippe de Weert, admis en 1554.
Magnus de Weert, admis en 1556.
Georges de Weert, seigneur de
Boort-Meerbeke, admis en 1573.
M^r et Maître Christophe Sweerts,
admis en 1627.

TASSELON.
M^r et Maître Hiéronyme, admis
en 1687.
Pierre-Balthazar, admis en 1694.
Daniel-François-Joseph, admis en
1694.

TRISTRAM.
Jean-François, admis en 1688.
Hubert, admis en 1689.

UFFELE (VAN).
Jean, admis en 1609.
Corneille, seigneur de Waesmont,
admis en 1617.
Théodore, admis en 1648.

VALERIOLA (DE).
Jules-Thérèse, admis en 1746.
Simon-François, admis en 1749.
Charles-Hubert-Ghislain, admis en
1785.

VERJUYS.
Les enfants de Messire Jérôme et
de dame Marie T'Serroelofs fu-
rent déclarés capables d'être ad-
mis au lignage, par décision en
date du 3 octobre 1629.

VILLA-VITOSA (DE).
Messire Théodore Antoine, admis
en 1695.

VITS.
Philippe, admis en 1589.
Messire Charles, admis le 4 mai
1602.
Messire Josse, admis en 1608.
Messire Jean, admis en 1642.
Messire Charles, admis en 1646.

VOS (DE).
Libert, admis en 1600.
Jean, admis en 1620.
Corneille, admis en 1627.
Messire Matthias-Jacques, admis
en 1687.

WANDELE (DE).
Joseph-Nicolas, licencié ès loix,
admis en 1736.

WARNOTS.
Jean-Baptiste, admis en 1772.

WAS.
Pierre se trouvait au lignage en
1480.
Philippe, admis en 1497.
Amelric, admis en 1497.

WATERMALE (VAN).
M^r Jean, absent du lignage en 1480.
Maître Jean, admis en 1487.

WEERDE (VAN).
Hyacinthe-Jean, baron, admis en
1746
Pierre-Ghislain-Hyacinthe-Alexan-
dre, admis en 1774.
Jean-Daniël-Marie-Hyacinthe,
admis en 1775.

WINCKELE (VAN DEN).
François se trouvait au lignage en
1480.

ZENNEN (VAN DER).
Jean, absent du lignage en 1480.

LIGNAGE DE SER-HUYGHS

AERTS.

Jean, seigneur d'Opdorp, admis en 1755.

Pierre-Jean, admis en 1755.

Jacques-Henri, admis en 1772.

ANDERLECHT (D').

Nicolas se trouvait au lignage en 1528.

Messire André, admis en 1580.

Messire Jean, admis en 1594.

Messire Winand, admis le 12 juin 1596.

ARCKEL (VAN).

Jacques, admis en 1693.

ASBROECK (VAN).

François, admis en 1595.

François, admis en 1618.

Guillaume, admis en 1634.

Octave-Albert, admis en 1666.

François-Louis, admis en 1666.

BACX.

Messire Adrien, admis en 1581.

BATKIN.

Jean-Melchior, admis en 1680.

Michel-Ange, admis en 1680.

BEECKMAN (DE).

Ferdinand-Philippe, seigneur de Delval, admis en 1735.

Le baron Jean-Henri-Joseph, de Vieuxsart, admis en 1760.

BEKEN (VAN DER).

Messire Guillaume, chevalier de Jérusalem, admis en 1580.

BERTY (DE).

Messire Jean-Marie, admis en 1619.

Messire Albert-Waleran, admis en 1633.

BEUGHEM (VAN).

Jean, admis le 13 juin 1644.

Matthieu, admis le 10 octobre 1650.

Hyacinthe-Joseph-Albert, admis en 1705.

Jean-Dominique-Hyacinthe, admis en 1735.

Melchior-Charles-Joseph-Hyacinthe, marquis d'Anvers, admis en 1736.

Jean-Joseph-Hyacinthe, admis en 1752.

Ferdinand-Joseph-Hyacinthe, admis en 1762.

Antoine-Josse-Hyacinthe, admis en 1766.

BEURCO DE MARTIATO.

Messire Michel, admis en 1663.

BEVER (VAN).

Henri fut déclaré être admissible au présent lignage en 1771.

BOISSCHOT (DE).

Philippe, seigneur de Grand-Bigard, admis en 1600.

Ferdinand, comte d'Erps, admis en 1616.

BOOM (VAN DEN).

Sébastien-Antoine, admis en 1725.

Jérôme-Joseph-Henri, admis en 1732.

BOONAERTS.

Jean-Baptiste, admis en 1637.

Jean-Baptiste, admis en 1654.

BORGNIVAL (DE).

Philippe était absent du lignage en 1528.

BOSCH.

Adrien se trouvait au lignage en 1528.

BOSCHVERKEN.

Maitre François, dit *Vangindertaelen*, fut admis personnellement en 1581.

BRETEL (DE).

François-Louis-Joseph, seigneur de la Coquerie, admis en 1726.

BROECHOVEN (DE).

Messire Ferdinand, seigneur de Rithoven, admis en 1648.

François-Paulin, admis en 1654.

Messire Edouard, admis en 1664.

Messire Jacques, admis en 1669.

Messire Jean-Goswin, admis en 1755.

Messire Charles-François, avocat au conseil souverain de Brabant, admis en 1763.

BROYER (DE).

Marc-Louis, admis en 1766.

BUSLEYDEN (DE).

Messire André-Gilles, admis en 1669.

BROOMAN.

Charles, admis le 13 juin 1587.

Maitre Louis, admis le 13 juin 1613.

Maitre Charles, admis le 13 juin 1621.

CAIMO.

François-Charles, admis en 1754.

CAPPEN (VAN DER).
 Adrien-Joseph, admis en 1766.
 Louis-François-Joseph, admis en 1766.

CARTON.
 Charles-Léopold, admis en 1752.

CAVERSON (VAN).
 François, seigneur de Witterzee-Assonville, admis le 13 juin 1704.
 Jacques-François, admis en 1706.
 Jean-Léopold-Bernard, admis en 1717. ...

CHASTELEER (DU).
 Gabriël-Joseph, marquis du Chasteleer, admis en 1778.

COLLIN.
 Charles-Louis-Joseph, admis en 1754.

CONDE (DE).
 Jacques, admis en 1640.
 Jean, admis en 1640.
 Antoine, admis en 1652.
 Charles-Ignace, admis en 1673.
 Jacques-Henri, chanoine, chantre et écolâtre de l'église collégiale de Binche, admis en 1677.

CORDEMANS.
 Henri fut déclaré être admissible au lignage en 1771.

CORSELIUS.
 Joseph-Geldolphe-François, conseiller au Conseil souverain de Brabant, admis en 1692.
 Maximilien comparut en 1696.

COTTEREAU (DE).
 Messire Maximilien, seigneur de Glabbeke, admis en 1581.

CROY (DE).
 Messire Michel, admis en 1583.

DIRIX.
 Charles-Joseph-Antoine, admis en 1748.
 Charles-Henri-Joseph, admis en 1750.

DUX.
 Jacques-François-Benoît, admis en 1748.

EESBEKE (VAN).
 Gilles, dit *Van der Haeghe*, admis en 1568.
 Antoine, dit *Van der Haeghe*, admis en 1568.

ELSHOUT (VAN).
 Messire Théodore, admis le 2 août 1652.
 Jean-Baptiste, admis en.....

ESDAIN (DE).
 Jacques-Dorothée-Joseph, admis en 1766.

EYNDE (VAN DEN).
 Maître Hiéronyme, admis en 1578.

FLODORP (DE).
 Messire Antoine, admis le 13 juin 1670.
 Messire Pierre, seigneur de Glabbeke, admis en 169...

FLORIS.
 Paul, admis en 1714.

GARBE (DE LA).
 Maître Otton, admis le 13 juin 1628.
 Messire Ferdinand, admis le 13 juin 1644.

GEUBELS.
 Maître Pierre, admis le 2 janvier 1642.
 Dominique-Jacques-François, admis le 13 juin 1663.

GHISTELLES (DE).
 Messire Théodore, seigneur de Thy, admis en 1651.

GINDERTAELEN (VAN).
 Lancelot faisait partie du lignage en 1477.
 Jean, admis en 1590.
 Lancelot, licencié-ès-lois, admis en 1597.
 Maître Jean, admis en 1619.
 Jacques, admis en 1630.
 Laurent, admis en 1631.
 Charles, admis en 1637.
 Messire Alexandre, admis en 1644.
 Messire François, admis en 1691.
 Messire Lancelot, admis en 1696.
 Jean-Baptiste, admis en.....
 Albert, admis en 1664.
 Charles-Jacques, admis en 1665.
 Guillaume, admis en 1669.
 Louis-Charles, admis en 1691.
 Jacques-Gabriël, admis en 1696.
 François, admis en 1699.
 Charles-Guillaume, admis en 1720.

GLYMES (VAN ou DE).
 Messire Gérard, seigneur de Sta-broeck, admis en 1582.

GOCHET.
 Jacques-Frédéric, admis en 1726.

GOTHEN (VAN DER).
 Ferdinand-Albert, admis en 1720.
 Joseph-Henri, admis en 1755.
 Melchior-Joseph-Goswin, admis en 1758.

GRACHT (VAN DER).
 Roger-Philippe, baron de Rommerswael, admis en 1713.

- François-Bernard-Henri-Rogier-Philippe, baron Rommerswael, admis en 1755.
- GRIMALDI (DE).
Jean-Baptiste, admis le 28 juin 1591.
Simon, admis en 1591.
- GUISET.
Winand, admis en 1637.
- HALEWYCK (VAN).
Daniël-Benoit, admis en 1721.
Louis-Josse, admis en 1731.
Henri-Ghislain, admis en 1744.
Daniël-Benoit, admis en 1748.
Jean-Louis, admis en 1763.
Louis-Henri-Jacques-Joseph, admis en 1765.
- HALLE (VAN).
Pierre, admis en 1545.
Jean-François, admis en 1678.
- HANNOSSET.
François-Joseph-Hyacinthe, admis en 1745.
Charles-Joseph-Hyacinthe, admis en 1770.
- HARTIUS.
Antoine, admis en 1604.
Maître Nicolas, admis en 1625.
Nicolas, admis en 1625.
Otton, admis en 1626.
Ferdinand, admis en 1627.
Martin, admis en 1659.
- HEETVELDE (VAN DEN).
Messire Adolphe, seigneur d'Eeckhoven, admis en 1584.
- HERLAER (VAN).
Messire Charles, admis le 13 juin 1553.
- HESDIN (DE).
Jacques-Dorothée-Joseph, admis en 1768.
- HEUSDEN (VAN), dit *d'Elshout*.
Messire Jean-Gérard, seigneur de Blanckenaer, admis le 13 juin 1677.
- HEYEMBEKE (VAN).
Maître François, admis en 1621.
Théodore, admis le 13 juin 1627.
Rutger-Théodore, admis en 1666.
Messire Frédéric, admis en 1668.
- HORNE (VAN).
Jacques-François, admis en 1670.
- HULIN.
Ferdinand, admis en 1748.
- INGELANT (VAN).
Jean, admis au lignage en 1527.
Guillaume, admis en 1532.
Maître Guillaume, admis en 1540.
- JACOBS.
Messire François-Hyacinthe, admis en 1695.
- JAERENS.
André-François-Joseph, admis en 1731.
Bartholomé-Joseph, admis en 1738.
Joseph-Antoine-Albert, admis en 1747.
- JEGER (DE).
Messire Wauthier-Michel, admis en 1633.
Messire Jean-Charles, admis en 1633.
- JONCKBOUWENS.
Maître Henri, admis en 1619.
Maître Pierre, admis en 1623.
Marc, admis en 1625.
- KELEN (VAN DER).
Jean était absent du lignage en 1528.
- KERPEN (DE).
M^r et Maître Dominique, admis en 1710.
- KINT (T).
Josse, seigneur de la Queue, admis provisionnellement en 1726.
- LAETHEM (VAN).
Le chevalier Joseph, admis en 1726.
Gabriël-Joseph, admis en 1727.
François-Martin, admis en 1782.
- LALAING (DE).
Messire Charles-Philippe, seigneur d'Ohain, admis en 1634.
Le chevalier Pierre-Hypolite, seigneur de la Mouillerie-Nuyenhove, admis le 13 juin 1634.
- LEENE (VAN DEN).
Jean, admis en 1600.
Joseph, admis en 1600.
Marcel, admis en 1643.
Le chevalier Joseph, seigneur de Lodelinsart, admis en 1655.
Véron, admis en 1666.
Joseph, admis en 1678.
Joseph-Marie-Jean, admis en 1723.
- LENS (DE).
François-Augustin, admis en 1698.
- LIAGRE (DE).
Charles-Joseph, admis en 1777.
Joseph-François, admis en 1779.

LONGIN (DE).

Messire Roland, vicomte de Berghes-Saint-Winnocq, admis en 1581.

Messire Philippe, admis le 13 juin 1654.

MARETZ (DES).

Maître Jean, admis en 1625.

Messire Jean-Antoine, admis en 1637.

MARSELAER (DE).

Adrien faisait partie du lignage en 1475.

Jean, seigneur d'Opdorp, faisait en 1517 partie du lignage.

Messire Antoine, admis en 1549.

Messire Corneille, admis en 1553.

MAY (DU).

Messire Jean, admis en 1588.

MECHELMAN.

Jean se trouvait au lignage en 1528.

MEERTE.

Loenys comparut au lignage en 1376.

MERA (DE).

Maître Michel, admis en 1615.

Messire Engelbert-Alexandre, dit *le Boucq*, admis en 1661.

Messire Albert-Honoré, dit *le Boucq*, admis en 1661.

MORTELLE (DE).

M^r et Maître Jacques, admis en 1663.

MERSTRAETEN (VAN).

François-Guillaume fut déclaré être admissible au lignage en 1780.

Jacques-Jean fut déclaré être admissible en 1780.

Jean-Paschase fut déclaré être admissible en 1780.

MESDACH.

Messire François, admis en 1652.

Jean-Paul-Bernard, admis en 1699.

Charles-Joseph-François, admis en 1702.

MICAULT.

Messire Léonard, seigneur d'Huy-singhen, Buysinghen et Tourneppe, admis en 1590.

MOOR (DE).

Ferdinand, admis en 1707.

Charles-Léopold-Joseph, admis en 1731.

Adrien-Philippe-Joseph, admis en 1767.

Jean-André, admis en 1767.

NEVELE (VAN).

Jean, seigneur de Nosseghem, admis le 13 juin 1603.

NIEUKERKE.

Maître Frédéric, admis en 1629.

OLBRECHTS.

Pierre fut déclaré être issu du lignage en 1764.

OMEL (VAN).

Philippe-Albert, admis en 1657.

OPHEM (VAN).

Michel, dit *le vieux*, se trouvait au lignage en 1528.

Michel, dit *le jeune*, se trouvait au lignage en 1528.

Ange se trouvait au lignage en 1528.

Michel, admis en 1540.

Englebert, admis en 1540.

Charles, admis en 1545.

Arnould, admis en 1567.

OYENBRUGGHE (VAN).

Messire Gérard, admis en 1602.

PAPE (DE).

Maximilien-Joseph, admis en 1750.

Messire Philippe-Marie, admis en 1751.

PARYS (VAN).

Maître François, admis en 1575.

François, admis en 1615.

PERRE (VAN DEN).

Jacques, admis en 1704.

Henri, admis en 1746.

Corneille-Jacques, admis en 1766.

PIPENPOY.

Jean, admis en 1545.

Messire Antoine, admis en 1568.

Messire Pierre, seigneur de Merchtem, admis en 1568.

Messire Antoine, admis en 1603.

Jacques, admis en 1649.

Henri, admis en 1668.

Jacques-Jean, admis en 1706.

Jean-Joseph-Ghislain, admis en 1743.

POWIS.

Louis-Benoit, seigneur de Westmalle, admis en 1749.

Jean-Baptiste-Benoit, admis en 1755.

Louis-Benoit, admis en 1775.

Benoit-Jacques-Antoine, seigneur de ten Bossche, admis en 1780.

Benoit, admis en 1780.

PROOST.

Messire Arnould, admis en 1664.

PROOST DE VORSELAER.
 Jean-Baptiste, admis en 1664.
 Jean-Baptiste, admis en 1699.
 Arnold, admis en 1699.

PROVINS (DE).
 Roland se trouvait au lignage en 1554.
 Adolphe, admis en 1558.

QUARRÉ.
 Messire Antoine, admis en 1559.
 Messire Guillaume, admis en 1578.
 Il était seigneur d'Heetvelde.
 Messire Jean, seigneur d'Hooberghe, admis en 1581.

ROOS (DE).
 Gaspard-Egide-Marie, admis en 1761.

SCHOCKAERT.
 François-Hyacinthe, admis en 1715.
 Jean-Daniël-Antoine, admis en 1724.

SERAPERÉ (DE).
 Arnould, admis en 1595.
 Henri, admis en 1614.

SERAETS (T').
 Messire Antoine, admis en 1557.

SERCLAES (T').
 Messire Florent, admis en 1568.

SERHENDRICKX (T').
 Philippe, dit *Vrintschap*, admis en 1578.

SCHOCKAERT (DE).
 Jean-François-Hyacinthe, admis en 1714.

SMET (DE).
 Guillaume, admis en 1608.

SPOELBERG (VAN).
 Messire Charles-François, admis en 1650.
 Messire Christophe, admis en 1654.
 Charles-François, admis en 1696.
 François-Philippe-Benoît, admis en 1696.
 Charles-Chrétien-Jean, admis en 1732.
 André-Emmanuel-Joseph d'Eynthout, admis en 1741.
 Jean-Charles-Laurent, admis en 1770.
 Jean-Henri, admis en 1791.

STOCKT (VAN DER).
 Nicolas, admis en 1578.

STRAEL.
 Daniël se trouvait au lignage en 1528.

STREPEN (VAN DER).
 M^r et Maître Gérard, admis en 1582.

TAYE.
 Messire Adrien, seigneur de Wemmel, admis en 1556.
 Messire Jacques, seigneur de Goycke, admis en 1557.
 Messire Jacques, seigneur de Goycke, admis en 1582.

THIENWINCKEL (VAN).
 Corneille se trouvait au lignage en 1528.

TYMPELE (VAN DEN).
 Messire Denis, admis en 1582.
 Messire Olivier, admis en 1582.

UIDEKEM (D').
 Charles-Gisbert, seigneur de Gentines, admis en 1673.
 Maximilien-François, admis en 1678.
 Charles-Gislain, baron de Gentines, admis en 1735.
 Ferdinand-Philippe, admis en 1751.

URSEL (VAN).
 Messire Paul, seigneur de Limelette, admis en 1540.

URSENE (VAN).
 Renier était absent du lignage en 1528.
 Paul se trouvait au lignage en 1528.
 Henri se trouvait au lignage en 1528.
 Henri fut admis au lignage en 1535.
 Philippe fut admis au lignage en 1542.

VARICK (DE).
 Philippe-Adrien, admis en 1731.

VEEN (VAN).
 François-Ignace, admis en 1701.
 Martin-André, admis en 1701.

VERPOORTEN.
 Gilles se trouvait au lignage en 1528.

VERREYCKEN.
 Messire Pierre-Ernest, seigneur de Ruart, admis en 1615.
 Jean fut déclaré être issu du lignage en 1765.

VILAIN.
 Daniël se trouvait au lignage en 1528.

VILLERS (DE).
 Messire Gérard Banneret, de Villers-Perroin, admis en 1651.
 vicomte de Jodoigne, admis en 1760.

VITS.

Albert, admis en 1685.

VOLDEN (VAN).

Joseph-Marie-Hyacinthe-Ghislain,
admis en 1782.

VOORSPOEL (VAN).

Jean était absent du lignage en
1528.

VORSTHUIYS.

Guillaume se trouvait au lignage en
1528.

Guillaume, admis en 1540.

Corneille, admis en 1578.

WAELEHEM (VAN).

Messire François, admis en 1587.

WELLEMANS.

Jean-Baptiste, admis en 1625.

Corneille, admis en 1626.

Messire Corneille, admis en 1664.

WERVE (VAN DE).

Gommaire, admis le 13 juin 1550.

Pierre, admis en 1550.

Messire François, admis en 1598.

WESEMBEKE (VAN).

Maitre André, admis en 1596.

Maitre André, admis en 1613.

André, admis en 1655.

WINDERBEKE (VAN).

Maitre Jacques, admis en 1589.

WOUTERS.

Louis, curé de Thielt, admis en
1765.

ZEELANDRE (DE).

Messire Robert-François, admis en
1663.

Messire Charles-Philippe, admis en
1669.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale de notre Association s'est tenue le 13 juin dernier à Bruxelles, sous la présidence du Dr Spelkens, vice-président du conseil d'administration. Réunissant 35 membres, elle a entendu le rapport du conseil pour 1962, approuvé les comptes sociaux de l'année écoulée et le budget pour 1963. En outre, l'assemblée a élu le Baron t'Kint de Roodenbeke en qualité d'administrateur de l'Association, en remplacement de M. Albert van Dievoet, démissionnaire, et elle a renouvelé les mandats des administrateurs sortants, MM. Cardyn, H.C. van Parys, Paternostre de La Mairieu et Robin.

En 1962, l'Association a reçu 26 demandes d'admission de membres, dont 21 furent agréées durant l'année, sur avis favorable de la Commission des Preuves. Pour sa première année de parution « Les Lignages de Bruxelles », bulletin périodique de l'Association, fut accueilli avec intérêt, à en juger par les abonnements souscrits par des personnes non membres et des Bibliothèques publiques.

A l'issue de l'assemblée, tous les membres présents participèrent au dîner organisé à cette occasion. Cette réunion, au cours de laquelle le Dr Spelkens fit un speech des plus aimables, se déroula dans une ambiance qui devait rappeler les repas corporatifs d'antan.

CONFERENCE

Le Baron Drion du Chinois a accepté de traiter, le 30 octobre, de « Charles Quint et l'Europe », dans une conférence réservée aux membres de notre Association.

les capitaines de la ville de Bruxelles

L'appellation « *capiteyn deser stadt Brussele* » vise généralement la fonction de capitaine de la Garde Bourgeoise. Cependant, il y eut à Bruxelles, au cours des temps, différentes espèces de capitaines. C'est à les distinguer que nous consacrons cette petite note.

Au Moyen-Age, lorsque le duc de Brabant organisait une expédition militaire, le vicomte de Bruxelles devenait, pour la durée de cette guerre, *capitaine et ruwaert de la ville et de son Quartier* et devait, à cette fin, équiper douze lances. Cette disposition figure encore en 1484 parmi les droits et obligations du vicomte.

Le privilège du comte de Saint-Pol du 11 février 1421, qui établit définitivement la participation à l'administration de la ville des métiers, groupés en « Nations », prévoit qu'en tout temps, en cas de nécessité, les métiers pourront mettre dans les portes de la ville autant de capitaines que les Lignages en mettront. Ce sont donc les *capitaines des portes*, temporaires et en cas de nécessité.

Le même privilège organise la police intérieure de la ville de manière assez curieuse. S'il y a en ville quelque rassemblement ou rumeur, en raison d'un incendie ou d'un autre événement, les gens d'un même voisinage doivent se grouper par dix sous la conduite d'un capitaine agréé par le Magistrat, puis se joindre à d'autres groupes de dix, pour atteindre le nombre de cent et plus, de manière à se trouver assez forts pour se rendre sans inquiétude à tel lieu qu'il conviendra pour l'utilité du prince et de la ville. Voilà donc les *capitaines de dix hommes*, plus simplement appelés dans la suite Sizeniers (« *thiendelieden* »), et qui, dans l'organisation plus militaire de la Garde Bourgeoise née de la période insurrectionnelle de 1577-1585 deviendront les ... caporaux de ce corps.

Le 20 avril 1422, la ville, en difficultés avec le duc Jean IV, et en plein triomphe démocratique, se donna un chef militaire sous le nom de *capitaine général*. Ce fut un lignager, Guillaume Vele dit Rongman, seigneur de Bigard. Cependant, dès que le duc se fut réconcilié avec la ville, le 20 janvier 1424, cette inquiétante fonction fut supprimée, « *om sekere notabele redenen* ». Nous retrouvons cette charge durant une autre période insurrectionnelle : de 1576 à 1578, Guillaume de Hornes, seigneur de Heze, sera capitaine général ; Olivier van den Tympel lui succèdera, mais avec le titre de gouverneur, et nommé par les Etats.

Entre 1551 et 1556, nous voyons à plusieurs reprises la bourgeoisie en armes passée en revue sur trois places d'armes et par six capitaines, deux par place d'armes. Nous les appellerons les *capitaines de places d'armes*.

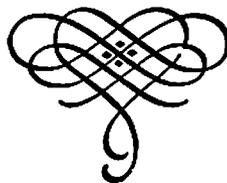
Durant la période insurrectionnelle (1577-1585), ils font place à quatre colonels, et chacun des colonels a sous ses ordres d'abord 80, puis 40 *capitaines de la Garde Bourgeoise*.

Après la reddition de la ville et sa réconciliation avec le roi, les colonels sont supprimés et le nombre des capitaines ramené à dix ; l'un d'eux a le commandement de l'ensemble du corps avec le grade de « wachtmeester », sergent-major, ou major tout court. Tel restera le cadre de la Garde Bourgeoise jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

En 1609, en raison des trêves avec la Hollande, la Garde Bourgeoise fut mise en sommeil, mais à l'expiration de celles-ci, en 1621, l'archiduchesse Isabelle prescrivit de nommer de nouveaux capitaines et de les choisir parmi les *Lignages de Bruxelles*, créant ainsi officiellement une nouvelle charge lignagère.

Lorsqu'au XVII^e ou au XVIII^e siècle, on trouve donc dans un texte mention d'un « capiteyn deser stadt », « capiteyn der Borgerlycke Wachte », « capiteyn van de wycken », ou capitaine de tel quartier, par exemple « capiteyn van het Hoffwyck », c'est à l'un des dix capitaines de la Garde Bourgeoise que l'on a affaire.

H.C. van PARYS



COTISATION ET ABONNEMENTS 1964

Il est fait un pressant appel aux membres de notre Association pour qu'ils acquittent bientôt et ponctuellement leur cotisation pour l'année 1964.

Pour rappel, le montant en est de 150 fr. pour le membre individuel, de 250 fr. pour la cotisation familiale, de 300 fr. pour la cotisation familiale avec enfant(s) mineur(s), de 500 fr. pour la même mais avec enfant(s) majeur(s).

De même, les abonnés au Bulletin « Les Lignages de Bruxelles », qui ne sont pas membres de l'Association, voudront bien payer 75 fr. pour le renouvellement de l'abonnement en 1964.

Le montant des cotisations est des abonnements sera viré ou versé au C.C.P. n° 605.17 de notre Association.

★ ★ ★

PRIME AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

La présente publication termine la série de 12 numéros, 126 pages, qui forme une documentation des plus intéressantes, tant au point de vue de notre association que de l'histoire des lignages bruxellois.

Cette publication doit être précieusement conservée et protégée contre toute perte ou détérioration.

Nous vous avons envoyé précédemment, comme prime, une couverture rouge, qui convenait pour une année, soit 6 numéros.

Vous trouverez avec le présent numéro une nouvelle prime, couverture verte, qui peut servir pour deux années, soit 12 numéros de notre bulletin.

★ ★ ★

Agrafage

Votre imprimeur peut facilement agraffer les 12 premiers numéros de notre bulletin et les coller de façon inamovible, le long du dos, à l'intérieur de la couverture spéciale.

Eventuellement, le relieur qui a été chargé de notre travail — Monsieur Ploum, 63, rue du Houblon, à Bruxelles 1 — pourrait faire ce travail.

INDEX DES MATIERES DES 1^{re} ET 2^e ANNEES
(1962 et 1963)

Editorial	1
Statuts de l'Association	3
Comité d'honneur	2 et 9
Conseil d'administration	3-32
Comité de rédaction	3
Assemblée générale	32a et 124
Liste des membres effectifs	77
Communications	16, 76, 124 et 127
 Qu'étaient les Lignages de Bruxelles, par H.C. van PARYS	9
 Quelques questions au sujet de l'Association des descen- dants des Lignages de Bruxelles	17a
 Bibliographie pratique des Lignages de Bruxelles, par H.C. van PARYS	18
 Comment s'établissait au xviii ^e siècle, le dossier d'une admission aux Lignages de Bruxelles, par J.C. van PARYS	33
 Lignagers... nos ancêtres, par P. LEYNEN	69
 Les Capitaines de la ville de Bruxelles	125
 Les familles admises aux Lignages de Bruxelles depuis le xiv ^e siècle jusqu'en 1793, repris de l'ouvrage de Désiré van der Meulen avec introduction de H.C. van PARYS	81
Table onomastique	83
Liste par lignage :	
Roodenbeke	89
Coudentergh	93
Steenweghe	97
Serroelofs	101
Sleeuws	109
Sweerts	113
Serhuyghs	119
 Table des matières	128